



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 septembre 2020

### Signature du protocole de fin de conflit

Après 5 heures de négociations, Jean-François COLOMBET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement a obtenu de la direction de Bourbon Distribution Mayotte (BDM) et des représentants du personnel, la signature du protocole de fin de conflit, mettant un terme à 9 semaines de contentieux entre les parties.

Cet accord a été obtenu grâce à la bonne volonté de la direction, des représentants des salariés et du nouvel actionnaire de l'entreprise.

Le préfet se félicite que ce nouveau conflit puisse s'arrêter, et ainsi, que la vie économique mahoraise reprenne dans les meilleures conditions.

#### **Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976